

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 5 mars 2010 modifiant l'arrêté du 17 novembre 2009 portant nomination à la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASP1030138A

La ministre de la santé et des sports,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1, R. 5122-36 à R. 5122-47 et D. 5321-7 à D. 5321-12 ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2009 portant nomination à la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée membre de la commission chargée du contrôle de la publicité et de la diffusion de recommandations sur le bon usage des médicaments au titre du e) du 5^o de l'article R. 5122-40 du code de la santé publique, pour la durée du mandat restant à courir :

*En qualité de personnalité choisie
en raison de sa compétence en matière de visite médicale*

Suppléante : Mme Nayel (Marie-Noëlle), en remplacement de Mme Dubois (Joëlle Sergine).

Article 2

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 5 mars 2010.

Pour la ministre et par délégation :
*La sous-directrice de la politique des pratiques
et des produits de santé,*

C. LEFRANC